

Retour d'expérience #01

• Club des territoires

27 novembre 2023

# Actions inspirantes sur la transition écologique solidaire *dans le cadre des pactes locaux des solidarités*

Une évaluation 360°  
pour ne pas travailler  
en silos





# SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>Précarité énergétique</b> .....	<b>6</b>
Étude sur l'habitat dégradé dans la ville de Toulouse, <i>ADIL 31</i>	8
SOS Taudis en Occitanie, <i>Fondation Abbé Pierre</i>	10
Aide aux travaux de rénovation énergétique, <i>CD41</i>	12
<b>Précarité alimentaire</b> .....	<b>14</b>
Programme « paniers solidaires », <i>Réseau Cocagne</i>	16
Une plateforme régionale d'aide alimentaire mutualisée entre associations, <i>Coop'Alim</i>	18
Un Groupement d'Intérêt Public entre associations et institutions locales, <i>Gers Solidaire</i>	20
<b>Mobilités</b> .....	<b>24</b>
Ateliers et Chantiers d'Insertion Mobilité Solidaire dans les Hauts-de-France, <i>association APFE</i>	26
Permettre la mobilité durable et solidaire des publics en situation de fragilité, <i>ADIE Occitanie</i>	30
Garage associatif solidaire en Centre-Val de Loire, <i>GAS 18 MobilitéS</i>	34
Conseillèr-e en Mobilité Inclusive Accompagnement à la mobilité des habitants en QPV, <i>Maison de l'Emploi de Marseille</i>	38
<b>Remerciements</b> .....	<b>45</b>

# Introduction

## **Le Club des territoires**

Le Club des territoires est un réseau inter-professionnel qui rassemble des représentants volontaires d'institutions territoriales (DREETS-DEETS, ARS, collectivités territoriales, etc.) aux coté des directions d'administration centrale.

Ensemble, nous partageons une réflexion collective et élaborons des propositions sur les enjeux de mise en œuvre et de conception des politiques publiques sociales et médico-sociales, pour un impact positif sur nos services.

## **Un groupe de travail thématique sur le Pacte des solidarités**

Début 2023, les membres du Club des Territoires ont notamment identifié la thématique du Pacte des solidarités comme un sujet d'intérêt et un groupe thématique dédié a été constitué afin de permettre des échanges et travaux, toujours en inter-réseaux, sur les enjeux en termes de préparation des diagnostics locaux et des pactes locaux des solidarités.

Lors de l'atelier de ce groupe thématique organisé le 18 octobre 2023, le sujet de l'axe 4 dédié à la transition écologique solidaire, a été identifié. Il s'agit d'un axe nouveau, et les membres du groupe thématique ont proposé l'organisation d'un temps de retour d'expérience en visioconférence, à destination des membres du Club des Territoires et des Commissaires à la lutte contre la pauvreté intéressés, afin d'offrir un espace de partage d'actions inspirantes pour les acteurs territoriaux, dans le cadre de leur préparation des pactes locaux des solidarités. Ce webinaire a été organisé le 27 novembre dernier, et à cette occasion, 10 actions inspirantes ont pu être présentées par les acteurs qui les portent en territoire, donnant aussi lieu à de riches échanges avec les participants. Ces actions s'ins-

crivent dans le cadre du référentiel national relatif à l'axe « Transition écologique et solidaire » des contrats locaux des solidarités.

Dans un objectif de partage au plus large de ce recueil d'actions inspirantes auprès des acteurs territoriaux, il vous est proposé ce livret qui présente les dispositifs évoqués lors de ce temps d'échange, et constitué grâce à la contribution des différents intervenants qui ont accepté de partager leur retour d'expérience.

## **Vous souhaitez vous renseigner sur les travaux et les rencontres du Club des Territoires ?**

Envoyez un mail à : [dgcs-club-des-territoires@social.gouv.fr](mailto:dgcs-club-des-territoires@social.gouv.fr)

Collectivités et services locaux : rejoignez le Club des territoires !



# Précarité énergétique

→ **Étude sur l'habitat dégradé dans la ville de Toulouse, ADIL 31**

→ **SOS Taudis en Occitanie, Fondation Abbé Pierre**

→ **Aide aux travaux de rénovation énergétique, CD41**

*Notion essentielle à activer :  
l'aller-vers les publics  
en difficulté, pour leur faire  
part des dispositifs*

*Action  
de sensibilisation  
de pairs à pairs*

## À retenir des échanges lors du webinaire :

### Notions clés :

- *L'aller vers*
- *Accompagnement*
- *Pairs à pairs*
- *Équité*
- *Rénovation globale*
- *Aide différenciée*
- *Repérage des ménages les plus éloignés*

### • Le collectif des Possible :

- depuis 5 ans, un collectif d'habitant à Roubaix créent des outils pour sensibiliser les publics sur la précarité énergétique. ils sont eux-mêmes en situation de précarité énergétique. Les outils sont créés en collaboration avec des architectes.
- En savoir plus.

### • Une plateforme et un réseau en PACA de lutte contre la précarité énergétique :

- Initiative de la commissaire à la lutte contre la pauvreté, il regroupe des acteurs institutionnels (État, collectivités, EPCI), de l'habitat, de l'accompagnement social et de la rénovation thermique (ADEME, bailleurs sociaux, Chambre des métiers et de l'artisanat), Fédération du bâtiment et les opérateurs associatifs de la lutte contre la précarité énergétique et de l'économie circulaire en lien avec la rénovation,...).
- Vocation de coconstruire de nouvelles pistes de solutions à partir de constats locaux.
- Réseau animé par la CRESS PACA.

*Est-ce qu'il existe  
des dispositifs pouvant aider  
à lutter contre le non-recours  
au chèque énergie ?*

# → Étude sur l'habitat dégradé dans la ville de Toulouse, ADIL 31

## Contexte

- Initiative de deux structures (FAP / ADIL 31) investies dans la lutte contre le mal-logement.
- Constat d'un manque de données et d'analyses sur la lutte contre l'habitat indigne, aussi bien au niveau local que national.
- Interrogation sur l'efficacité de la lutte contre l'habitat indigne et le suivi des mesures de police.

## Enjeux

### Étude (en cours) :

- Mieux connaître le profil des occupants, les caractéristiques du parc et le devenir des biens concernés par des procédures d'habitat indigne à Toulouse.

### Expérimentation (en 2024) :

- Mieux accompagner les ménages face au mal logement.
- Mieux accompagner les bailleurs pour assurer la remise en état des logements dégradés (travaux).

## Nature des actions conduites

Mission confiée en 2 étapes : une étude sur l'habitat indigne et une expérimentation opérationnelle (2024) d'accompagnement des locataires (relogement) et/ou des bailleurs (aides financières/conventionnement).

## Description des actions

- Recueil de données sur 60 situations ayant fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de mise en sécurité avec prescription d'hébergement ou de relogement sur la commune de Toulouse entre 2017 et 2023.
- Création d'une base de données comprenant des indicateurs sur le profil des bailleurs, le profil des ménages, les caractéristiques du logement et les mesures de police à partir des documents

## Thématique :

- *Précarité énergétique*

## Lieu :

- *Toulouse, Région Occitanie (31)*

## Date :

- *Depuis mai 2023*

## Pilote :

- *Mission confiée à l'ADIL 31 par la Fondation Abbé Pierre (direction Occitanie)*

## Contact : Mélanie BAILLOT

- *m.baillot@adil31.org*
- *05 61 29 07 62*

## Partenaires :

- *GT associant (outre FAP et ADIL 31) : DDT31*
- *Mairie de Toulouse*
- *SCHS de Toulouse, Direction Habitat Toulouse Métropole*
- *CAF 31*
- *Agence d'urbanisme*

## Publics directs :

- *Personnes concernées (occupants et bailleurs) par un arrêté d'insalubrité ou de mise en sécurité*

liés aux procédures (rapports de constatation des désordres, arrêtés, constats de carence...), complétés par des échanges avec les partenaires intervenus sur ces situations (DDT, SCHS, CAF, MDS CD31...) et une enquête téléphonique auprès des ménages concernés par les procédures.

- Présentation des résultats de l'enquête auprès des acteurs de la lutte contre l'habitat indigne afin d'engager une réflexion partenariale sur des pistes d'action afin d'améliorer l'accompagnement des ménages et bailleurs concernés.
- 2024 : mise en œuvre d'une expérimentation pour un accompagnement des locataires et/ou bailleurs.

### **Coût total du projet :**

• *En cours*

### **- dont moyens humains :**

- *0,5 ETP pendant 8 mois (étude)*
- *1 ETP pour l'expérimentation (à définir)*

## **Indicateurs de résultat et objectifs cibles**

Mobiliser les partenaires pour une plus grande efficacité de la lutte contre l'habitat indigne.

## **Documentation produite**

En cours.



# → **SOS Taudis en Occitanie**, *Fondation Abbé Pierre*

## **Enjeux**

Permettre le maintien de ménages en difficulté économique et sociale dans un logement digne.

## **Objectifs opérationnels**

Accompagner les propriétaires occupants, en situation de précarité économique et sociale, dans la réhabilitation de leur bien, leur permettre de boucler un plan de financement. Les travaux concernent la sortie d'insalubrité, les travaux lourds, travaux de mise en sécurité, travaux d'amélioration, la rénovation thermique.

## **Nature des actions conduites**

Financement du reste à charge pour les propriétaires occupants à faibles ressources qui s'engagent dans la réhabilitation de leur bien (au-delà et après mobilisation des aides de droit commun- ANAH, collectivités, caisse de retraite...).

## **Indicateurs de résultat et objectifs cibles**

Nombre de ménages accompagnés et qui sont allés au bout de la démarche (Montage de l'opération, bouclage des dossiers de demandes d'aides de droit commun, réalisation des travaux et installation pérenne dans des conditions dignes).

## **Documentation produite**

- [Le guide de la Fondation qui explique sa démarche auprès des propriétaires occupants](#)

## **Bilan**

*Quels sont les écarts observés entre objectifs et résultats ? Quels sont les points saillants identifiés ?*

- L'écart le plus important concerne le nombre de dossiers instruits qui n'aboutissent pas faute de

## **Thématique :**

- *Précarité énergétique*

## **Lieu :**

- *Sur toute la France*

## **Date :**

- *À partir de 2024*

## **Pilote :**

- *Fondation Abbé Pierre*

## **Contact :** CHAMVOUX Sylvie (FAP Occitanie)

- *schamvoux@fap.fr*
- *06 11 45 02 17*

## **Partenaires :**

- *Opérateurs ANAH*
- *Collectivités...*

## **Publics directs :**

- *Ménages en difficulté économique et sociale*
- *Seniors*

## **- autres indirects :**

- *Les ménages concernés sont des ménages pauvres, bénéficiaires des minima sociaux (RSA, AAH, allocation de solidarité aux personnes âgées...), retraités pauvres ou encore salariés pauvres. La contribution financière vient compenser l'absence ou l'insuffisance de participation personnelle du ménage au projet.*

moyens dédiés aux opérateurs ANAH pour accompagner des projets complexes et des ménages en grande difficulté.

- Par contre, les dossiers qui aboutissent permettent un réel mieux être et le maintien dans le logement quelque soit le territoire.

***Quels sont les impacts du projet observés, analysés ou évalués sur les publics bénéficiaires directs ?***

- Un mieux être évident quand le logement est rénové.

***Quels sont les impacts indirects identifiés (sur le territoire, les partenariats, la gouvernance...) ?***

- La sortie d'insalubrité d'un certain nombre de logements et l'impact sur les ménages qui vivent dans de meilleures conditions (impact global sur la santé, le recours au droit...).

***Quels sont les facteurs clés de succès ?***

- Un accompagnement adapté aux besoins du ménage sur la durée (montages souvent complexe).

***Quels sont les difficultés et freins rencontrés et leurs résolutions ?***

- Des opérateurs très peu financés pour accompagner les ménages qui ont à affronter seuls souvent le montage d'opérations complexes ainsi que la recherche de financements et le montage/suivi de dossiers

***Quelles perspectives ? Quels éléments pourraient favoriser / limiter l'essaimage ailleurs ? Quels besoins d'évolution ou de progression sont identifiés ?***

- Les besoins portent essentiellement sur le repérage des situations, l'aller vers et l'accompagnement. Des outils de financement existent même s'ils sont quelquefois insuffisants et le programme SOS Taudis de la FAP ne prend pas en charge cet accompagnement.
- Une expérimentation serait intéressante sur ce sujet.

# → Aide aux travaux de rénovation énergétique, CD41

## Contexte

Problématique de précarité énergétique et de la résorption du nombre de passoires énergétiques  
Soutien les propriétaires occupants les plus modestes, bénéficiant de *MaPrimeRénov' Sérénité* à la réalisation des travaux de rénovation énergétique en diminuant le reste à charge.

## Enjeux

Lutte contre la précarité énergétique.

### *Dont enjeux transverses*

- Équité d'accès aux travaux de rénovation.
- Démarche d'éco-responsabilité.
- Action en faveur des solidarités et de la santé.

## Objectifs opérationnels

Soutenir 180 dossiers de travaux sur la période définie.

## Nature des actions conduites

- Intervention financière en complémentarité de *MaPrime Rénov' Sérénité* et des aides des collectivités ou organismes.
- Aide au règlement de l'AMO dans le secteur diffus.
- Campagne d'information sur l'ensemble du territoire.

## Description des actions

- Étude de l'ensemble des dossiers déposés par opérateur auprès de l'Anah dans le cadre de *MaPrime Rénov' Sérénité*.
- Calcul de l'aide sur les travaux et sur une éventuelle AMO.
- Convention avec un opérateur en charge de l'information sur la mise en place de cette aide sur l'ensemble du département.

## Thématique :

- *Précarité énergétique*

## Lieu :

- *Département du Loir-et-Cher en Région Centre Val de Loire (41)*

## Date :

- *Mise en oeuvre du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024*

## Pilote :

- *Conseil départemental*
- *Direction Insertion Emploi Habitat*

## Contact : Valérie BORNECH

- *valerie.bornech@departement41.fr*
- *02 54 58 47 32*
- *06 75 71 23 72*

## Partenaires :

- *Anah*
- *Pacte des solidarités*

## Publics directs :

- *Personnes âgées*
- *Enfants et jeunes*
- *Familles et familles monoparentales*
- *Personnes en situation de handicap*
- *Demandeurs d'emploi*
- *BRSA*
- *Public en IAE*
- *Agriculteurs (précarité alimentaire)*

## Indicateurs de résultat et objectifs cibles

- Nombre de dossiers aidés.
- Aide moyenne.
- Type de travaux soutenus ou non.

## Documentations produites

- Flyers.
- Articles dans la presse grand public.
- Information sur le site du Conseil Départemental.

### - autres indirects :

- Propriétaires occupants très modestes (Anah)

### Coût total du projet :

- 1 000 000 € de travaux
- 20 000 € pour l'AMO
- 30 000 € pour l'information

### - dont moyens humains :

- 3 agents = d'1 ETP

### - dont cofinanceurs :

- Pacte des solidarités



# Précarité alimentaire

→ **Programme « paniers solidaires »**,  
*Réseau Cocagne*

→ **Une plateforme régionale d'aide alimentaire mutualisée entre associations**,  
*Coop'Alim*

→ **Un Groupement d'Intérêt Public entre associations et institutions locales**, *Gers Solidaire*

## À retenir des échanges lors du webinaire :

### Notions clés :

- *Filière de réinsertion à vocation sociale*
- *Analyse 360° sur la situation des personnes*
- *Bien-vivre alimentaire*
- *Aller vers*
- *Accompagnement*
- *Coopération entre acteurs (réseaux et mutualisation)*

### • Gers Solidaire :

→ Un intérêt pour le questionnaire du Gers Solidaire permettant de faire le diagnostic global des personnes

### • Réseau Cocagne

→ Projection-débat du film «Et maintenant, on fait quoi ?»

→ En savoir plus : [les paniers solidaires](#)

→ En savoir plus : [Territoires à vivre](#)



L'attente de retours  
d'expérience pour la  
plateforme Soliguide

# → Programme « paniers solidaires », Réseau Cocagne

## Contexte

Programme « paniers bio solidaires » du réseau Cocagne initié en 2010 et déployé dans le cadre du programme ministériel *Mieux manger pour tous 2023-2025*. Le programme *Filières bio solidaires* issu du GT 4 du COCOLUPA et du plan du réseau Cocagne *Grand champ* d'augmentation des surfaces et acteurs sociaux des circuits courts bio.

## Enjeux

Développer une offre de fruits et légumes bio produits en chantier d'insertion agro-alimentaire pour la relocalisation et l'écologisation de l'aide alimentaire. Structurer des coopérations socio-économiques entre acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire à l'échelle nationale et locale.

### *Dont enjeux transverses*

- Lutte contre la précarité alimentaire.
- Economie et emploi inclusifs.
- Transition écologique et sociale des systèmes alimentaires.

## Objectifs opérationnels

Tripler le nombre de paniers solidaires produits et distribués en 2025 (soit 300 000 paniers annuels) et structurer une offre d'accompagnement au bien vivre alimentaire avec les associations prescriptrices de publics bénéficiaires (ateliers cuisines nourricières...). Structurer des plateformes bio solidaires à l'échelle régionale ou départementale afin de faciliter l'approvisionnement des associations d'aide alimentaire, enfin contribuer à la structuration pérenne des territoires locaux de solidarité alimentaire dans le cadre des projets de coopération inter acteurs lauréats du MMPT 23.

## Thématique :

- *Précarité alimentaire*

## Lieu :

- *Sur toute la France*

## Date :

- *Mise en oeuvre entre 2023 et 2025*

## Pilote :

- *Réseau Cocagne*

**Contact :** *Julien ADDA, directeur*

- *direction@reseaucocagne.asso.fr*
- *06 20 46 28 93*

## Partenaires :

- *Ministère des solidarités*
- *Ministère du Travail*
- *Entreprises Edenred*
- *Naturalia*
- *Fédération française des banques alimentaires*
- *Ugess*
- *Secours populaire*
- *Croix Rouge*
- *etc.*

## Publics directs :

- *Familles et familles monoparentales*
- *Demandeurs d'emploi*
- *BRSA*
- *public en IAE*
- *Agriculteurs (sujet précarité alimentaire)*
- *Personnes réfugiées*

## Nature des actions conduites

- Financement des paniers solidaires / gestion / capitalisation.
- Formation des animateurs-trices bien vivre alimentaire.
- Financement des ingénieries plateformes / capitalisation / diffusion.

## Description des actions

- Accompagnement à la structuration des programmes paniers solidaires au sein des jardins de Cocagne (volumes, accompagnement partenariats locaux, animation bien vivre alimentaire etc.) / Gestion mutualisé nationalement du programme Paniers solidaires dans le cadre MMPT.
- Accompagnement des Jardins de Cocagne aux partenariats d'approvisionnements des associations nationales et locales d'aide alimentaire.
- Accompagnement des Jardins de Cocagne sur les projets de plateformes de mutualisation des denrées pour la solidarité alimentaire.
- Accompagnement des jardins de cocagne sur les projets de coopération territoriaux multi-acteurs (PAT,PTCE, Ecopole...).
- Programme de formation ad hoc.
- Soutien aux journées régionales de l'alimentation multi-acteurs etc.

## Indicateurs de résultat et objectifs cibles

Nombre et volume des paniers, nombre de bénéficiaires individuels et familles, nombre de partenaires locaux, surfaces bio dédiées à la solidarité et l'accessibilité alimentaire.

## Documentation produite

- [Manger bio solidaire - Réseau Cocagne \(reseau-cocagne.org\)](http://reseau-cocagne.org)
- [Travail & Transitions - Se former pour changer la société \(travail-transitions.fr\)](http://travail-transitions.fr)
- [Territoires à Vivres : Ressources \(territoires-a-vivres.xyz\)](http://territoires-a-vivres.xyz)

## - autres indirects :

- *Tout public adhérent des circuits courts solidaires*
- *Collectivités locales*

## Coût total du projet :

- 2023 : 1 400 000 €
- 2024 : 1 600 000 €
- 2025 : 1 600 000 €

## - dont moyens humains :

- 2023 : 100 000 €
- 2024 : 140 000 €
- 2025 : 140 000 €

## - dont cofinanceurs :

- 2023 : 200 000 €
- 2024 : 410 000 €
- 2025 : 410 000 €

# → Une plateforme régionale d'aide alimentaire mutualisée entre associations, Coop'Alim

## Contexte

La Banque Alimentaire de Toulouse et sa région se retrouvant dans des locaux vétustes et hors d'usage, et les structures partenaires (Restos du Cœurs, Secours Populaire et GESMIP) ayant besoin d'une capacité accrue de logistique, il a été décidé au sein de Coop'Alim Occitanie de présenter un projet de plateforme logistique mutualisée à un échelon régional.

## Enjeux

Travailler ensemble pour réduire les coûts de gestion, améliorer la capacité de collecte et traitement de dons en quantité importante et leur redistribution.

## Objectifs opérationnels

Mutualiser des espaces de stockage, de réception et de préparation de commande en produits alimentaires secs, frais et surgelés.

## Nature des actions conduites

- Constitution d'un dossier commun aux 4 structures.
- Recherche de locaux et de partenaires financeurs.

## Description des actions

- Groupe de travail.
- Élaboration d'un cahier des charges.

## Indicateurs de résultat et objectifs cibles

Achat d'un local adapté à l'activité, financé par des partenaires institutionnels.

## Documentations produites

- Cahier des charges et lettres d'engagement des structures (PDF sur demande).

## Thématique :

- *Précarité alimentaire*

## Lieu :

- *En Occitanie (31)*

## Date :

- *Mise en oeuvre entre 2024 et 2025*

## Pilote :

- *Banque Alimentaire de Toulouse et de sa région*

## Contact : Jean Louis CLÉMENT (Coop'Alim)

- *gesmip@gmail.com*

## Partenaires :

- *Restos du Cœur*
- *Secours Populaire*
- *GESMIP*
- *Conseil Départemental 31*
- *DREETS*
- *Région Occitanie*
- *Toulouse Métropole*

## Publics directs :

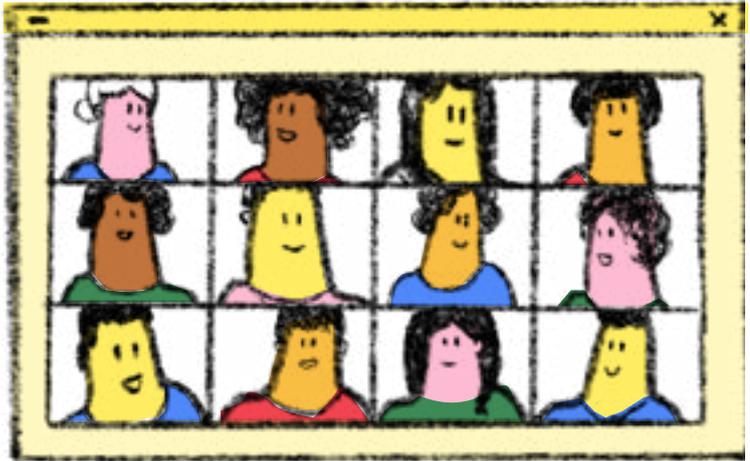
- *Tout public en situation de précarité*

## - autres indirects :

- *Tout public adhérent des circuits courts solidaires*
- *Collectivités locales*

## Coût total du projet :

- *Budget de 2,5 millions environ*



# → Un Groupement d'Intérêt Public entre associations et institutions locales, Gers Solidaire

## Contexte

Gers Solidaire est le fruit d'une préoccupation du Département du Gers : l'aide alimentaire étant assurée par plusieurs associations de nature différente et aux moyens d'actions inégaux, comment garantir un traitement équivalent des bénéficiaires sur l'ensemble du territoire départemental, quelle que soit la structure distributrice et quel que soit leur lieu d'habitation ; le GIP a été créé en 2018 afin de tendre vers cette équité de traitement.

## Enjeux

Les acteurs de l'aide alimentaire et de l'aide sociale réunis au sein du GIP font également le constat que la précarité alimentaire n'est qu'une des manifestations d'une précarité bien plus large qui englobe la précarité financière, la précarité énergétique, le non-recours aux droits et aux soins, la fracture numérique, des difficultés de mobilité, etc. Ainsi, pour lutter contre cette précarité extrême, l'aide alimentaire est considérée comme une porte d'entrée, et l'accompagnement global des personnes un chemin incontournable vers la sortie de cette précarité.

Pour rendre effectif cet accompagnement global, Gers Solidaire s'est donné l'ambition de créer des tiers-lieux solidaires sur les 30 points de distribution d'aide alimentaire du département.

## Nature des actions conduites

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu solidaire ? C'est un point de distribution d'aide alimentaire où tous les bénéficiaires présents au moment même des distributions peuvent accéder aux services que nous déployons en itinérance :

## Thématique :

- *Précarité alimentaire*

## Lieu :

- *Département du Gers en région Occitanie (32)*

## Date :

- *Depuis 2019*

## Membre du Groupement d'Intérêt Public :

- *Département du Gers*
- *Banque Alimentaire*
- *Croix Rouge*
- *Secours Catholique*
- *CAF*
- *CIAS du Grand Auch*
- *UDCCAS.*

## Contact : Marie-Pierre DESBONS, Directrice de Gers Solidaire

- *mpdesbons@gerssolidaire.org*
- *06 71 83 95 95*

## Partenaires :

- *Toutes les associations d'aide alimentaire du Gers (GIP, Restos du Cœur, Secours Populaire, associations locales, épiceries sociales, etc)*
- *ARS*
- *CPAM*
- *Ligue contre le Cancer*
- *EPCI*
- *Centres sociaux, etc.*

## Publics directs :

- *Les 12 000 bénéficiaires*

- permanences santé sur 27 lieux de distribution d'aide alimentaire du Gers, en partenariat avec l'ARS et la CPAM (4 infirmiers dédiés mis à disposition par Gers Solidaire) ;
- accompagnement budgétaire au sein du Point Conseil Budget de Gers Solidaire ;
- accompagnement numérique avec le camping-car connecté piloté par les Conseillers Numériques de Gers Solidaire ;
- accompagnement social avec le Centre Social de Gers Solidaire, la CAF, les Maisons Départementales des Solidarités du Département du Gers et les Maisons France Service ;
- accès aux droits en partenariat avec le Défenseur des Droits.

*de l'aide alimentaire*

**- autres indirects :**

- *Toutes personnes en situation de précarité ou d'exclusion*

**Coût total du projet :**

- *650 000 € de budget annuel*

**- dont moyens humains :**

- *400 000 €*

**- dont cofinanceurs :**

- *380 000 €*

## **Indicateurs de résultat et objectifs cibles**

Au démarrage du projet en 2018, les 2 objectifs principaux étaient d'arriver à fédérer des organismes très différents, et parfois « concurrents », autour de projets transversaux et structurants :

- le premier étant de réunir sur un même lieu le centre de stockage départemental de la Banque Alimentaire, les locaux de la Croix Rouge et Gers Solidaire ;
- le deuxième étant de créer 15 tiers-lieux solidaires sur les principaux points de distribution d'aide alimentaire du Gers.

Au fur et à mesure des avancées de cette coopération, nous avons constaté l'immense besoin d'accompagnement des personnes précaires.

Nous avons ainsi identifié les points sur lesquels les besoins sont les plus profonds : alimentation, santé, numérique, budget, droits, mobilité.

Tous ces points font l'objet d'actions déjà opérationnelles ou d'actions nouvelles en construction.

Lancement en mai 2024 d'une expérimentation de carte alimentation durable dans le cadre de *Mieux Manger pour Tous* avec le PAT du Département, les producteurs et les bénéficiaires.

Mise à disposition de véhicules électriques sans permis aux personnes précaires en recherche d'emploi.

Appui à la création et au développement d'épiceries sociales et solidaires.

En parallèle de ces actions de terrain, Gers Solidaire édite chaque année les portraits des 15 EPCI du Gers qui recensent 40 indicateurs (démographie, emploi, logement, pauvreté, aides sociales, etc). les éditions 2021, 2022 et 2023 de ces portraits sont disponibles en consultation et [en téléchargement sur le site internet](#).

### **Documentations produites**

- [Les portraits de territoire](#)
- Le bilan des permanences santé (sur demande).





# Mobilités

→ **Ateliers et Chantiers d'Insertion Mobilité Solidaire dans les Hauts-de-France**, *association APFE*

→ **Permettre la mobilité durable et solidaire des publics en situation de fragilité**, *ADIE Occitanie*

→ **Garage associatif solidaire en Centre-Val de Loire**, *Gas 18 MobilitéS*

→ **Conseillère·e en Mobilité Inclusive Accompagnement à la mobilité des habitants en QPV**, *Maison de l'Emploi de Marseille*

*Ne pas oublier de prendre en compte aussi le point de vue des personnes intéressées, dans le développement des dispositifs et dans leur évaluation*

## À retenir des échanges lors du webinaire :

### Notions clés :

- *Financements aux personnes exclues des systèmes bancaires*
- *Accompagner*
- *Action flexible et adaptée*
- *Savoir bouger / pouvoir bouger*
- *Inclusif*
- *Mutualisation*

### • Mob'in :

→ Des journées de formation sur les mobilités solidaires à destination des institutionnels.

### • Garage associatif solidaire en Centre-Val de Loire :

→ Le logiciel de transport à été travaillé avec AGILES. À la fois de la location de véhicules sans chauffeur et avec chauffeur.

→ Fait naître des compétences chez les chauffeurs. L'activité de transport ou de mécanique comme activité support sont des sorties vers l'emploi durable très intéressantes.

*Quelles solutions pour améliorer les difficultés logistiques sur la tournée de transport ?*

# → Ateliers et Chantiers d'Insertion Mobilité Solidaire dans les Hauts-de-France, association APFE

## Contexte

L'APFE est une association qui œuvre dans le domaine de l'insertion, historiquement sur le territoire des 5 vallées qui est un territoire très rural. Le premier frein à l'emploi sur ce territoire est la mobilité. Face à ce constat l'APFE déploie une offre de services en lien avec la mobilité depuis 2017 en portant tout d'abord un dispositif *Vers ma route* en faveur des bénéficiaires du RSA pour l'aide à la levée des freins de mobilité qui alors se traduit par une aide à la compréhension du code de la route.

L'action est très appréciée mais non suffisante pour permettre une mobilité plus pérenne, c'est pourquoi qu'en 2021 nous faisons le choix d'aller encore plus loin en ouvrant deux auto-écoles sociales (Abbeville et Liomer) et en créant un ACI (Atelier Chantier d'Insertion) Transport solidaire suite au *FDI Mobilité*.

Fin 2023, nous optons pour un nouvel agrément en partenariat avec le département de la Somme le TUS (Transport d'Utilité Sociale).

## Enjeux

De permettre à tous et surtout les plus fragiles et défavorisés de trouver des solutions de mobilité. La mobilité est un levier vers l'emploi mais pas seulement c'est aussi et tout aussi important un outil de sociabilisation, de partage qui développe le « aller vers », aller plus loin (dans ces projets de vie).

Notre projet de mobilité solidaire a une grande importance au sein de notre territoire, car elle permet de redonner de l'égalité des chances entre les individus. Les ateliers, auxquels, elle permet d'accéder, comme les ateliers familles, les dispositifs « savoirs fondamentaux », sont autant de chances qui permettent l'inclusion

## Thématique :

- Mobilités

## Lieu :

- Territoire des 5 vallées dans les Hauts-de-France (80)

## Date :

- Mise en œuvre depuis 2017 une première action d'aide à la compréhension du code de la route.

## Pilote :

- APFE

## Contact : Linda GAFFET

- l.gaffet@apfe.fr
- 07 87 03 73 24

## Partenaires :

- Conseil départemental de la Somme
- Préfecture
- DEETS
- Mob IN HDF
- Tisoa
- Sécurité routière
- ROOLE

## Publics directs :

- Demandeurs d'emploi
- BRSA
- Public en IAE

## Coût total du projet :

- 220 000 €

des personnes et donc de nos bénéficiaires.

Notre objectif, est de rapprocher les services publics, sociaux et médicaux des personnes que nous accompagnons. Tout cela multiplie donc les chances pour ces derniers de s'insérer ou se réinsérer durablement.

### ***Dont enjeux transverses***

Notre action répond par l'ensemble du processus qu'elle englobe aux objectifs d'utilité sociale, de créations d'emplois, de solidarité, mais également de développement durable par son impact écologique. Notre volonté est de créer une véritable synergie dans le territoire rural sur lequel nous sommes positionnés.

## **Objectifs opérationnels**

Nos actions de mobilité solidaire apportent plusieurs réponses, la première concerne directement les besoins de nos salariés en CDDI au travers :

- accéder à un contrat CDDI bénéficiant d'un accompagnement socio-professionnel ;
- les Accompagner dans un parcours d'insertion ;
- évaluer et développer les compétences professionnelles ;
- former les salariés ;
- préparer le salarié à l'intégration au monde du travail « ordinaire » ou à l'entrée en formation.

Dans un second temps, cela concerne le public que nous accueillons et suivons, au travers de nos actions départementales et nos Ecoles de la Deuxième Chance :

- accueillir les personnes les plus en difficultés ;
- apporter et aider à une solution de mobilité pour réussir l'insertion ;
- rapprocher les secteurs ruraux isolés des différents pôles sociaux, médicaux, emplois... ;
- créer et renouer un lien social entre les individus ;
- lutter contre l'exclusion liée à l'absence de mobilité ;
- sans discrimination.

### **- dont moyens humains :**

- 170 000 € de charges salariales

### **- dont cofinanciers :**

- 15 242 € CD Somme
- 7 472 € FSE
- 110 000 € État ASP
- 25 000€ CD TUS
- Participation aux transports solidaires et au financement du permis
- Diverses fondations

Dans troisième temps, notre projet de mobilité se veut acteur du développement territorial :

- dynamise le territoire ;
- garante du vivre ensemble ;
- coordonne l'intervention des acteurs économiques et sociaux.

Et enfin nous souhaitons à notre niveau, apporter notre contribution à la préservation écologique :

- concilier transition écologique et mobilité durable ;
- réduire des polluants ;
- réduire la consommation et l'impact énergétique (écoconduite, véhicule électrique).

## **Indicateurs de résultat et objectifs cibles**

Notre action de mobilité solidaire a représenté une véritable solution, dans notre secteur géographique. Elle a été créatrice d'emploi au sein de notre structure, et elle a permis d'accompagner les personnes éloignées du monde du travail, les personnes isolées, ainsi que les jeunes et les précaires. Avancée essentielle au vu de la situation de crise économique et énergétique actuelle.

Elle agit pour les plus précaires, avec en ligne de mire l'autonomie de ces derniers. Elle a également permis de rendre plus égalitaire l'accès à la mobilité en offrant une solution de déplacements aux personnes qui en était dépourvue.

### **Notre projet a un réel impact notamment :**

- Au niveau des bénéficiaires :
  - Notre mobilité sociale a créé de la mixité sociale et du lien social.
  - Il a permis l'insertion sociale par le sentiment d'appartenance à un groupe.
  - Il a contribué à l'amélioration de la santé et du bien-être.
- Au niveau territorial :
  - Il a apporté une réponse à un besoin qui n'était pas satisfait pour la population et les différents acteurs du territoire.
  - Il a permis de faciliter l'accès à l'emploi et d'améliorer l'employabilité des bénéficiaires.

## Documentations produites

Des bilans sont produits tous les ans pour chaque action (Vers ma route, Auto-école sociale, Transport d'Utilité sociale et ACI transport solidaire).

Nos actions de mobilité sont présentes sur la plateforme Mobilité 80 du département de la Somme ainsi que sur [notre site internet](#), des flyers et d'autres moyens de communication (réunion avec PPT en support par exemple).



## → Permettre la mobilité durable et solidaire des publics en situation de fragilité, ADIE Occitanie

### Contexte

Nous constatons une transformation profonde des motivations et des aspirations du publics fragiles ciblés par l'Adie : ils recherchent d'abord un travail, un revenu pour vivre, une certaine autonomie dans l'organisation de leur temps et de leur vie, une valorisation de leurs savoir-faire ; mais de plus en plus souvent, ils se lancent parce qu'ils veulent agir en accord avec leurs convictions, parce qu'ils veulent contribuer, fût-ce modestement, au changement du monde parce qu'ils ont la conviction de faire partie, non des problèmes mais bien des solutions.

Ainsi, l'immense majorité des petits entrepreneurs locaux sont convaincus d'avoir un rôle à jouer dans la transition écologique. Mais seule une moitié d'entre eux mettent en place des mesures concrètes pour donner vie à leurs convictions.

Le principal frein pour mettre en place ces actions concrètes pour faire aboutir les projets d'emploi et d'entrepreneuriat et les aspirations à plus d'engagement pour l'environnement est le manque d'argent notamment pour financer une mobilité plus écologique et plus fiable.

En effet, les difficultés d'accès à un véhicule représentent une source de précarité et de stress de plus en plus importante pour les ménages modestes.

La voiture est pour beaucoup de ménages un outil indispensable à l'insertion sociale et professionnelle. Ne pas disposer d'une voiture et du permis de conduire constitue un des principaux obstacles à l'accès ou au maintien dans l'emploi, salarié et non salarié. Cette difficulté est d'autant plus forte que les emplois à faible niveau de qualification sont souvent très contraignants sur le plan de la mobilité

### Thématique :

- Mobilités

### Lieu :

- Sur toute la France

### Date :

- Depuis 2023

### Pilote :

- ADIE – Direction régionale Occitanie

**Contact :** Yves JARLAND et Elliott INGUENAUD

- yjarland@adie.org

- einguenaud@adie.org

### Partenaires :

- DDETS
- Pôle emploi
- Missions Locales
- Collectivités locales (Région, département et certaine EPCI)
- Acteurs de la mobilité inclusive et de l'emploi.

### Publics directs :

- 12% de jeunes (26 ans et -)
- 26% de familles monoparentales
- 13% de personnes en situation de handicap
- 81% de bénéficiaires du RSA
- 42% de femmes
- 12% de personnes en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)
- 22% de personnes en

quotidienne (lieu mal desservi par les transports en commun, horaires décalés, changement fréquent de lieu de travail, lieu d'habitation éloigné des lieux d'exercice d'activité...).

Les demandeurs d'emploi, employés précaires et indépendants appartenant aux premiers déciles de revenus n'ont généralement pas accès à un crédit classique pour acheter une voiture ou en louer une sur une longue durée. Ils n'ont donc pas d'autres choix que l'achat comptant ou via un microcrédit, souvent auprès de particuliers, de véhicules d'occasion anciens et fortement kilométrés.

40% de l'activité de l'Adie concerne ainsi le financement de besoins de mobilité pour créer et développer son entreprise, ou pour accéder à un emploi salarié : nous avons développé une réelle expertise sur ce sujet auprès des ménages des premiers déciles, qui représentent des centaines de milliers de personnes en France.

Cette précarité est accentuée par la hausse continue des prix du marché de l'automobile due à la montée en gamme du secteur, l'électrification du parc, l'inflation et les pénuries de composants.

Ainsi, partout en France, les premiers déciles sont aujourd'hui confrontés à une mobilité de plus en plus coûteuse tout en étant polluante, vecteur d'une précarité toujours plus grande.

## **Enjeux**

Retour ou maintien dans l'emploi des publics fragiles, accès à des moyens de transports fiables et durables.

L'action doit permettre le retour ou le maintien dans l'emploi porte de 100 salariés et de 100 entrepreneurs aux minimas sociaux, familles monoparentales, travailleurs pauvres.

### ***Dont enjeux transverses***

Participation à la transition écologique des publics précaires qui n'ont pas accès aux aides publiques et mobilités alternatives.

### *Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)*

- 51% de personnes avec un niveau de formation Lire Écrire Compter et infra.

#### **- à noter :**

- La part des femmes au minima sociaux bénéficiaires d'un microcrédit mobilité est de 70%
- 60% d'entre elles vivent seules avec au moins un enfant.

#### **Coût total du projet :**

- 167 665 €

#### **- dont moyens humains :**

- 33 personnes engagées En Occitanie
- 2,79 ETP sur l'action.

#### **- dont cofinanceurs :**

- 60 000 € de la Région

#### **- dont autofinancement :**

- 27 665 €

## Objectifs opérationnels

Soutenir la mobilité inclusive et durable en Occitanie et permettre à 200 personnes d'accéder à un emploi salarié ou de créer une entreprise en 2023.

## Nature des actions conduites

- Actions d'aller vers.
- Actions de développement des partenariats.
- Financement pour les entreprises jusqu'à 17 000 €.
- Financement pour l'emploi salarié jusqu'à 6 000 €.
- Assurance auto.
- Location avec Option d'Achat solidaire (LOA).
- Accompagnement amont et post en présentiel et distanciel.

## Description des actions

L'Adie est une association nationale reconnue d'utilité publique qui défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur, s'il a accès à un crédit et un accompagnement professionnel.

Depuis plus de 30 ans, son réseau de spécialistes finance et accompagne les créateurs d'entreprise dont les projets n'ont pas accès au crédit bancaire, pour une économie plus inclusive.

## Indicateurs de résultat et objectifs cibles

Chiffres au 31/10/2023 portant sur l'achat de véhicules (la réparation de véhicule et le financement du permis n'ont pas été retenus) :

- 78 microcrédits mobilité à des BRSA, ASS et AAH, dont 4 clubs mobilité (LOA) ;
- 191 financements pros à des BRSA, ASS et AAH, dont 6 clubs mobilité (LOA) et 16 PAC-TE ;
- 16 financements sous forme de prêts d'honneur pour la transition écologique et pour l'acquisition d'un véhicule.

Montant total décaissé : 1 612 764 € soit 6 040 € par personne.

## Documentation produite

Voir le détail en annexe de l'offre de l'Adie pour la transition écologique et la mobilité durable.



# → Garage associatif solidaire en Centre-Val de Loire, GAS 18 MobilitéS

## Contexte

Des actions qui s'inscrivent dans le contexte de la lutte contre le chômage de longue durée avec agrément IAE – ACI et plus spécifiquement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

En parallèle des activités supports autour de la mobilité : réparation mécanique, vente et location de véhicule et depuis 2018, activités de transport (dans le cadre général des Transports dits d'Utilités Sociales – TUS).

## Enjeux

Favoriser le pouvoir d'agir des personnes les plus fragiles économiquement et socialement en développant :

- des solutions de pouvoir et savoir travailler (IAE -ACI) ;
- des solutions de pouvoir et savoir bouger (Plateforme de mobilité, Conseil en Mobilité Inclusive (CEMI) et solutions techniques de mobilité (réparations, locations, vente, transport).

## Dont enjeux transverses

- Augmenter les chances d'exercer un emploi durable.
- Augmenter l'autonomie dans la mobilité.

## Objectifs opérationnels

### IAE - ACI :

- intégration des publics dits éloignés de l'emploi marchand en CDDI-ACI ;
- favoriser la médiation entreprise pour augmenter les chances d'accéder à l'emploi durable en cours du parcours IAE ;
- favoriser l'accès à la formation.

## Thématique :

- Mobilités

## Lieu :

- Département du Cher (exclusion d'une Autorités Organisatrices des Mobilités AOM) en Région Centre Val de Loire (18)

## Date :

- Depuis 2007

## Pilote :

- Gas 18 MobilitéS

**Contact :** Nadine ROYERE, directrice

- [nadine.royere@gas18mobilites.com](mailto:nadine.royere@gas18mobilites.com)

## Partenaires :

- État (DDETSPP)
- Département du Cher, Direction Insertion Habitat Emploi (DHIE) et Direction Action Sociale de Proximité (DASP)
- Région Centre Val de Loire, Direction de la Formation et à venir, direction de la mobilité

## Publics directs :

- Personnes âgées
- Jeunes
- Familles et familles monoparentales
- Personnes en situation de handicap
- Demandeurs d'emploi

## PFM :

→ **Pouvoir bouger** : permettre le maintien de la mobilité autonome à moindre coût pour celles et ceux en situation de relative d'autonomie (réparation, location, vente).

→ **Pouvoir bouger** : permettre l'accès à la mobilité pour les personnes sans solutions autonome de mobilité (transports) pour accéder à l'emploi, aux formations, aux démarches d'accompagnement socioprofessionnel.

→ **Savoir bouger** : permettre le développement de l'autonomie (savoir bouger) pour les personnes en précarité de mobilité en allant vers les publics via un maillage d'environ 40 lieux d'accueil ponctuel sur le département rural du Cher.

Le public de l'ensemble des actions est nécessairement un public prescrit par le réseau des prescripteurs habilités tant pour l'IAE, que pour la PFM.

## Indicateurs de résultat et objectifs cibles

- Indicateurs classiques de l'IAE + Indicateurs PFM.
- Situation administrative des bénéficiaires, sexe, âge, niveau de formation à l'entrée, à la sortie, statut emploi à l'entrée, à la sortie, Niveau d'autonomie mobilité à l'entrée, à la sortie, nbre de parcours mobilité engagés dans la PFM, etc.

## Bilan

*Quels sont les écarts observés entre objectifs et résultats ? Quels sont les points saillants identifiés ?*

- Trouver de l'activité en journée aux services de transports.

*Quels sont les impacts du projet observés, analysés ou évalués sur les publics bénéficiaires directs ?*

- Amélioration de l'accès à l'emploi et à la formation des personnes.
- 100% des personnes mobilisant le service de location ou de transport n'auraient pu avoir accès à l'emploi ou à la formation sans ses solutions.

*Quels sont les impacts indirects identifiés (sur le terri-*

- BRSA
- Public en IAE
- Public en surendettement
- Public avec une Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) ou un ARE de faible niveau etc.

### - autres indirects :

- Habitants du territoire au sens large du fait des multiples lieux de permanence CEMI ouverts sur le département.
- Chaque CEMI couvre un territoire de 10 sites d'accueil au plus près des habitants, dont des permanences ouvertes à tout public soit une quarantaine de lieux d'accueil répartis sur les 4 points cardinaux du département du Cher.

### Coût total du projet :

#### - dont moyens humains :

- 1 960 000 € budget global Structure (BP 2024)

#### - dont cofinanceurs :

- État
- 1 800 000 € CD du Cher et Région Centre-Val de Loire

## ***toire, les partenariats, la gouvernance...)* ?**

- Développement de partenariat à venir avec des CDC.
- Des territoires ruraux avec une dynamique provoquée tant par la création d'établissements secondaires (ACI versus pouvoir et savoir travailler) que par les solutions de la PFM (pouvoir et savoir bouger).

## ***Quels sont les facteurs clés de succès ?***

Forte volonté politique et technique des parties prenantes de trouver des solutions sur des territoires ruraux. les parties prenantes sont tout à la fois les institutions partenaires (État, CD et Région), les acteurs locaux, les membres du Conseil d'Administration de la structure et les équipes.

1000 personnes accompagnées en 2023.

## ***Quels sont les difficultés et freins rencontrés et leurs résolutions ?***

### **Les difficultés pour la structure :**

- le rapide changement d'échelle : de 2018 et 2023 : passage de 13 salariés au à 72 à date avec 4 établissements ;
- une évolution en ETP qui passe de 8.75 à 48 ETP dont un conventionnement à 30 ETP pour les ACI contre 5.71 en début 2018...en 3 phases (2018-2020-2021) ;
- nécessités de structuration et de réorganisation.

### **Les résolutions :**

- la structuration effectuée (organisation en pôles, montée en compétences des cadres intermédiaires, des personnels etc.)
- l'accompagnement des institutions
- la présence toujours forte des administrateurs de la structure avec un fort pilotage stratégique et politique et un soutien opérationnel.

## ***Quelles perspectives ? Quels éléments pourraient favoriser / limiter l'essaimage ailleurs ? Quels besoins d'évolution ou de progression sont identifiés ?***

Éléments favorisant l'essaimage du déploiement

### sur d'autres territoires :

- l'impact sur la dynamique lancée sur les territoires (accès à l'emploi, accès à des solutions de mobilité) ;
- des activités innovantes en IAE et à forte plus-value professionnelle et personnelle pour les agents de conduite en CDDI ;
- des niveaux de sorties dynamiques très intéressants ;
- des coopérations avec les acteurs des territoires très constructives.

### Éléments de risque :

- le soutien financier des parties prenantes : État, CD pour le versant IAE et Région pour le versant Plateforme e mobilité ;
- pérennité des engagements politiques (comme pour toutes les politiques publiques).

### Les besoins d'évolution ou de progression :

- Augmenter l'autonomie financière de la structure en développant l'activité et le chiffre d'affaire :
  - des ACI versus mécanique et transports ;
  - de la PFM versus prestations collectives ateliers mobilité.
- Progresser dans la prise en compte de la nécessaire transition écologique en accompagnant :
  - le public à connaître et identifier ses propres leviers d'actions sur le sujet des GES ;
  - le public à passer de la sobriété « subie » car imposée par l'économie à la sobriété engagée, choisie et peut être militante).



# → **Conseiller·e en Mobilité Inclusive Accompagnement à la mobilité des habitants en QPV,** *Maison de l'Emploi de Marseille*

## **Contexte**

Les populations fragiles qui rencontrent des problèmes d'insertion ont très souvent des « carences » en mobilité : un taux d'équipement bas, des problématiques de savoirs de base, lecture notamment, entraînant un déficit cognitif et des difficultés pour obtenir le permis de conduire, voire simplement pour lire un plan et se déplacer de façon efficace en transport collectif. Elles habitent souvent des zones enclavées, mal desservies par les transports en commun et leur périmètre de déplacement est plus limité que les autres.

En réponse à cette problématique, la centrale de mobilité a été mise en place en 2010 sur tous les arrondissements de Marseille. Aujourd'hui, bien que la majorité des bénéficiaires reçu·e-s par la centrale de mobilité soit issue des QPV, un travail de proximité reste indispensable.

En septembre 2016, le Commissariat général à l'égalité des territoires proposait dans le cadre des crédits du programme 147 « Politique de la Ville » une aide complémentaire pour des projets mobilité bénéficiant aux habitant·e-s des quartiers prioritaires.

La Maison de l'emploi de Marseille a souhaité répondre en proposant un projet de mise à disposition de Conseiller·es en Mobilité Inclusive qui vise deux territoires cibles, en accord avec les différents partenaires institutionnels : la Castellane et la Bricarde et Saint Mauront-parc Bellevue-Félix Pyat.

Depuis 2017, deux Conseiller·es en Mobilité Inclusive ont assuré dans un premier temps le déploiement du dispositif sur chacun des territoires en animant l'accueil et l'accompagnement du public ainsi que le développement de projets mobilité en synergie avec les acteurs locaux.

## **Thématique :**

- *Mobilités*

## **Lieu :**

- *QPV de Castellane, la Bricarde et QPV de St Mauront – Marseille en Région Occitanie (13)*

## **Date :**

- *Fonctionnement annuel depuis 2017*

## **Pilote :**

- *Maison de l'Emploi de Marseille*

## **Contact : Jérôme PAUL**

- *jpaul@mdemarseille.fr*
- *06 27 66 61 44*

## **Partenaires :**

- *Services de la Politique de la Ville (État et Métropole)*
- *DGA Mobilité de la Métropole Aix Marseille*
- *Centres sociaux et associations du territoire*
- *Organismes de formation*
- *Pôle Emploi*

## **Publics bénéficiaires :**

- *Personnes âgées*
- *Enfants et jeunes*
- *Familles et familles monoparentales*
- *Demandeurs d'emploi*
- *BRSA*
- *Public en IAE*

## Enjeux

Améliorer la mobilité des habitants en synergie avec les acteurs socio-professionnel du territoire.

### *Dont enjeux transverses*

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants.

## Objectifs opérationnels

- Accompagner les publics dans la recherche de solutions de mobilité.
- Garantir une sortie de dispositif rapide et des solutions pérennes.
- Communiquer et sensibiliser à la mobilité durable.
- Participer à une meilleure connaissance des dispositifs d'aides à la mobilité.
- Optimiser les aides de droit commun sur la mobilité.
- Créer et développer les partenariats autour de la thématique.

## Description des actions

Le public peut être orienté par une prescription des partenaires, ou venir seul sur un des permanences prévues sur le territoire, il est accueilli en entretien individuel (diagnostic mobilité et rendez-vous de suivi).

Pour un premier accueil, le-a conseiller-e consacre 1 heure par entretien, en fonction des besoins. Cet entretien est scindé en 4 étapes :

- 1. Présentation ;
- 2. Diagnostic contextuel propre à la mobilité ;
- 3. Définition d'un plan d'action avec des objectifs temporels ;
- 4. Synthèse partagée avec le-a bénéficiaire.

Les orientations par les partenaires prescripteurs sur le dispositif d'accompagnement à la mobilité sont majoritairement motivées par des besoins ponctuels et immédiats de déplacements.

Pour autant, un accompagnement pédagogique et un suivi régulier est nécessaire pour concrétiser un projet mobilité tel que l'obtention du permis de conduire,

## Coût total du projet :

- Pour un-e Conseiller-e :  
35 520 € salaire brut + charge (avantages inclus)
- 5 320 € charges indirectes
- 2 730 € équipement
- 16 000 € enveloppe aides-permis, transport
- TOTAL : 59 570 €

### - dont moyens humains :

- 1 ETP

### - dont cofinanceurs :

- Cofinancement Politique de la ville
- État
- Métropole
- Autofinancement

qui reste un objectif majoritairement demandé, mais la temporalité se situe sur une réalisation moyen voire long terme.

Aussi, grâce à une enveloppe financière spécifiquement dédiée à la mise en place de solutions mobilité pour les bénéficiaires, la conseillère a la capacité d'accorder des aides matérielles directes pour les personnes en démarche d'insertion professionnelle : abonnement au transport collectif, évaluation à la conduite, titre de transport interurbain, heures de conduite, passage de l'examen du code de la route, etc.

Dans la plupart des cas, les solutions mobilisées par le·a conseiller·e ont relevé de l'accompagnement pédagogique en premier lieu plus que de l'aide matérielle directe. La durée des accompagnements est variable en fonction de la situation et de l'engagement individuel des bénéficiaires : il peut s'agir d'un simple rendez-vous qui peut mener à un accompagnement en suivi.

Possibilité de mise en place d'atelier mobilité : les ateliers se déroulent en collectif sur demande. Le collectif permet de rappeler les enjeux liant la mobilité avec l'emploi et l'insertion en fonction des situations sociales, des filières et des projets professionnels.

Le·a conseiller·e propose un programme pédagogique et une durée d'intervention adaptés aux publics. Il est élaboré à partir de besoins identifiés par la structure demandeuse, tels que : lire un plan et des grilles horaires, connaître les différents modes de transport, les tarifications solidaires et les dispositifs d'accompagnement, sensibiliser à l'écomobilité et aux comportements responsables (fraude, conduite sans permis et sans assurance), etc.

Missions de le·a conseiller·e, l'agenda est rythmé par :

- des RDV individuels / des ateliers mobilité ;
- des réunions partenariales ;
- du temps administratif dossiers ;
- du partage d'expériences, réunions d'équipe.

## **Indicateurs de résultat et objectifs cibles**

180 personnes accompagnées.

## **Documentation produite**

Plaquette du dispositif.

## **Bilan**

*Quels sont les écarts observés entre objectifs et résultats ? Quels sont les points saillants identifiés ?*

De manière générale, les conseiller·es reçoivent et accompagnent en moyenne 300 personnes par an (objectif : 180) par territoire. Il faut rajouter les personnes reçues en ateliers.

*Quels sont les impacts du projet observés, analysés ou évalués sur les publics bénéficiaires directs ?*

- Accompagnement du public à la mobilité : facilité pour accéder à un emploi, une formation.
- Meilleure connaissance des dispositifs d'aide à la mobilité.
- Appui administratif dans les démarches concernant les transports en commun et le permis B.
- Soutien dans les révisions du code.

*Quels sont les impacts indirects identifiés (sur le territoire, les partenariats, la gouvernance...) ?*

- Animation territoriale.

*Quels sont les facteurs clés de succès ?*

Proximité, réactivité, accompagnement avec une vision à 360°.

*Quels sont les difficultés et freins rencontrés et leurs résolutions ?*

Dans un tel projet de coopération, la principale difficulté est de traduire des objectifs communs en actions qui respectent les valeurs et les modes de fonctionnement de chacun.

*Quelles perspectives ? Quels éléments pourraient favoriser / limiter l'essaimage ailleurs ? Quels besoins d'évolution ou de progression sont identifiés ?*

La priorité reste la pérennisation du dispositif sur les 2 QPV pour pérenniser les postes (notamment par rapport à la partie animation territoriale). dans un second temps, il faudra envisager l'essaimage sur d'autres QPV « enclavés » (arrondissement 13/14 et 11/12 de Marseille).







# Remerciements

## *Intervenant·e·s :*

Mélanie BAILLOT - Association ADIL 31  
Sylvie CHAMVOUX - Fondation Abbé Pierre  
Valérie BORNECH - Conseil départemental du Loir-et-Cher  
Corinne ROBERT - Conseil départemental du Loir-et-Cher  
Julien ADDA - Réseau Cocagne et Collectif Territoire à Vivre  
Jean-Louis CLÉMENT - Coop'Alim et Collectif GESMIP  
Marie-Pierre DESBONS - GIP Gers Solidaire  
Linda GAFFET - Association APFE  
Yves JARLAND - Association ADIE  
Eliott INGUENAUD - Association ADIE  
Nadine ROYERE - Association GAS 18 MobilitéS  
Jérôme PAUL - Maison de l'emploi de Marseille

## *Participants au groupe de travail thématique « Pacte des solidarités » et CLP :*

Audrey ANTSON - DDETS du Nord  
Florence BABIK - Conseil départemental de l'Yonne  
Bruno BRECKPOT - DDETS du Pas-de-Calais  
Véronique CARRÉ - Commissaire à la lutte contre la pauvreté Centre-Val de Loire  
Sylvie CHARRIÈRE - Commissaire à la lutte contre la pauvreté Hauts-de-France  
Alix COMOY - DGCS Mission OM  
Charlie DELORME - DIPLP  
Yolande ESKENAZI - Commissaire à la lutte contre la pauvreté Provence Alpes Côte d'Azur  
Christian FORTERRE - Commissaire à la lutte contre la pauvreté Île-de-France  
Jean-François FOUINET - DDETS Ain  
Claire LACHATRE - DREETS AURA  
Éric PELISSON - Commissaire à la lutte contre la pauvreté Occitanie  
Mathias ROCCI - DREETS CVL  
Annie ROUX-CATALANO - Conseil départemental des Hauts-de-Seine  
Maria YOUSFI - DGCS

## *Organisatrices :*

Maeva LEGUIDARD - DGCS  
Maria YOUSFI - DGCS  
Johana BOUHERET - DIPLP  
Charlie DELORME - DIPLP

## *Accompagnement du groupe de travail et conception graphique :*

Maelle FERRÉ, designeuse - Atelier Carré Rond

